

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

—
*Direction générale
de la gendarmerie nationale*
—

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*
—

Sous-direction de la politique
des ressources humaines
—

Bureau de la réglementation
et de la fonction militaire
—

**Arrêté du 6 mai 2011 relatif aux chaînes de notation des militaires
de la gendarmerie nationale**

NOR : IOCJ1032268A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 4135-3,

Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'article R. 4135-3 du code de la défense, le présent arrêté définit les chaînes de notation applicables aux militaires de la gendarmerie nationale.

Article 2

Les chaînes de notation applicables aux officiers de gendarmerie et aux officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale sont définies, en fonction de leur affectation, aux annexes I à XXIV.

Article 3

Les chaînes de notation applicables aux sous-officiers de gendarmerie, aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ainsi qu'aux volontaires dans les armées servant au sein de la gendarmerie nationale sont définies, en fonction de leur affectation, aux annexes XXV à XLI.

Article 4

Les chaînes de notation applicables aux officiers de réserve ayant souscrit un engagement dans la réserve opérationnelle au titre de la gendarmerie nationale sont définies, en fonction de leur affectation, à l'annexe XLII.

Article 5

Les chaînes de notation applicables aux sous-officiers de réserve et militaires du rang de réserve ayant souscrit un engagement dans la réserve opérationnelle au titre de la gendarmerie nationale sont définies, en fonction de leur affectation, à l'annexe XLIII.

Article 6

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Fait le 6 mai 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*
J. DELPONT

ANNEXE I

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (DGGN)

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Major général	-	-	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Adjoint au major général	-	Général, major général	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Officiers généraux chargés de mission auprès du DGGN	-	-	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Charge de fonction affaires internationales	-	-	-	Général, major général
Adjoint au chargé de fonction affaires internationales	-	Chargé de fonction affaires internationales	-	Général, major général
Chef de l'unité de coordination des forces d'intervention (UCOFI) et chef de l'unité de coordination de lutte contre l'insécurité routière (UCLR)	-	-	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Officiers affectés à l'UCOFI ou à l'UCLR	-	Chef de l'UCOFI ou de l'UCLR	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chef de cabinet	-	-	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chef du bureau du cabinet et autres officiers directement rattachés au chef de cabinet	-	Chef de cabinet	-	Général, major général
Autres officiers du bureau du cabinet et de la délégation interministérielle d'aide aux victimes	-	Chef de bureau ou de délégation	-	Chef de cabinet
Commandant du centre de renseignement opérationnel de la gendarmerie (CROGEND)	-	Chef de cabinet	-	Général, major général
Autres officiers du CROGEND	-	Commandant du CROGEND	-	Chef de cabinet
Commandant du quartier général	-	Chef de cabinet	-	Général, major général
Autres officiers du quartier général	-	Commandant du quartier général	-	Chef de cabinet
Maison du DGGN	-	-	-	Chef de cabinet
Chef de la mission du pilotage et de la performance	-	-	-	Directeur général de la gendarmerie nationale

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Chefs du bureau du contrôle de gestion, de l'évaluation et de la performance, du bureau de l'audit et de la qualité et le chargé de projet pour les études de prospective	–	Chef de la mission du pilotage et de la performance	–	Général, major général
Autres officiers du bureau du contrôle de gestion, de l'évaluation et de la performance et du bureau de l'audit et de la qualité	–	Chef de bureau	–	Chef de la mission du pilotage et de la performance
Directeurs	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Adjoints aux directeurs – Sous-directeurs	–	Directeur	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chargés de missions, chargés de fonctions et officiers supérieurs adjoints et chef de section (2) directement rattaché à une direction	–	–	–	Directeur
Adjoints aux sous-directeurs – Chefs de bureau, de section (3) ou de secrétariat (4) – Chargés de mission (ou de projet)	–	Sous-directeur	–	Directeur
Autres officiers (cas général)	–	Chef de bureau, de section ou de secrétariat	–	Sous-directeur
Officiers affectés à la DGGN et ne relevant d'aucune des chaînes de notation ci-dessus	–	–	–	Directeur (5)
Conseiller pour la communication, chef du SIRPA	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chefs de bureaux du SIRPA	–	–	–	Conseiller pour la communication, chef du SIRPA
Autres officiers du SIRPA	–	Chef de bureau	–	Conseiller pour la communication, chef du SIRPA
Délégué aux réserves	–	Délégué aux réserves	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Autres officiers rattachés au délégué aux réserves	–	–	–	Délégué aux réserves

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie				
Délégué au patrimoine culturel	–	Chef du service historique défense	Délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie	Général, major général
Officiers en poste à la délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie	–	Délégué au patrimoine culturel	–	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Officiers en poste à la délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie ainsi qu'au service historique de la défense	–	Délégué au patrimoine culturel	Chef du service historique défense	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG)				
Secrétaire général du CFMG	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Autres officiers du secrétariat général du CFMG	–	–	–	Secrétaire général du CFMG
Maison de la gendarmerie				
Officiers affectés à la Maison de la gendarmerie	–	Secrétaire général (chef du BAS)	–	Sous-directeur de la gestion du personnel

- (1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.
(2) Concerne la section « analyse et prévention ».
(3) Sont concernées les sections suivantes :
– section « groupe d'intervention de la gendarmerie nationale » ;
– section « psychologie, soutien et intervention ».
(4) Y compris secrétariat CNP.
(5) Selon le rattachement organique de l'officier.
(6) Uniquement lorsque les fonctions de délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie et celles de chef de département ou de division au service historique de la défense sont exercées par la même autorité.

ANNEXE II

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Chief de l'inspection générale de la gendarmerie nationale	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Officier général, chef adjoint de l'IGGN et autres officiers généraux adjoints	–	Chef de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Conseillers et inspecteurs	–	–	–	Chef de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale
Groupe des inspecteurs hygiène et sécurité	–	–	–	Chef de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale
Chef de cabinet	–	–	–	Chef de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale
Autres officiers du cabinet	–	Chef de cabinet	–	Chef de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale
Chef de bureau	–	Officier général adjoint (2) (3)	–	Chef de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale
Autres officiers d'un bureau	–	Chef du bureau	–	Officier général adjoint (2) (4)

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

(2) Selon les attributions du bureau du militaire noté.

(3) S'il existe.

(4) Si existe. À défaut, lire chef adjoint de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale.

ANNEXE III

ÉTAT-MAJOR DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES-GENDARMERIE

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Chef d'état-major	—	—	—	Inspecteur général des armées-gendarmerie
Officiers d'état-major	—	Chef d'état-major	—	Inspecteur général des armées-gendarmerie

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE IV

RÉGION DE GENDARMERIE À L'EXCEPTION DE L'ÎLE-DE-FRANCE

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Commandant de région de gendarmerie	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Commandant en second de région de gendarmerie – Chef d'état-major – Adjoint au chef d'état-major – Autres officiers directement rattachés au commandant de région	–	–	–	Commandant de région
Chef de bureau, de centre, de peloton (2) ou de section et officiers des bureaux, centres, de peloton (2) ou sections rattachés à l'état-major	–	Adjoint au chef d'état-major (3)	–	Commandant de région
Chef de bureau, chef de centre et officiers de liaison placés sous l'autorité du chef d'état-major zonal et officiers des bureaux, centres et de liaison rattachés à l'état-major zonal	–	Adjoint au chef d'état-major (3)	–	Commandant de région
Chef du centre administratif financier zonal (CAFZ)	–	–	–	Commandant de région
Officiers du CAFZ	–	Chef du CAFZ	–	Commandant de région
Centre de coopération policière et douanière et bureau de liaison permanent (cas général)	–	Préfet du département de rattachement	–	Commandant de région
Commandant de groupement (GPT) – Commandant de sections de recherches (SR) – Commandant de groupe d'intervention régional (GIR) – Chargé de projet – Commandant d'unité directement rattachée au commandant de région	–	–	–	Commandant de région (4)
Autres officiers des unités ci-dessus à l'exception du GIR	–	Commandant de GPT, de SR ou d'unités directement rattachées au commandant de région	–	Commandant de région
Adjoint au commandant du GIR	Commandant du GIR	–	–	Commandant de région
Officiers d'un GIR placé auprès d'une SR	–	Commandant du GIR	–	Commandant de région
Officiers d'un GIR placé auprès d'un SRPJ	–	Adjoint au commandant du GIR	–	Commandant de région

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

(2) Pour les officiers affectés au sein du peloton de soutien d'Ajaccio, le chef d'état-major est le notateur premier degré.

(3) Selon le rattachement organique du noté.

(4) Après une évaluation pour les commandants de groupement par le préfet, en application des dispositions de la circulaire 10CJ1023335C du 27 septembre 2010.

ANNEXE V

RÉGION DE GENDARMERIE D'ÎLE-DE-FRANCE

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Commandant de région de gendarmerie	—	—	—	Directeur général de la gendarmerie nationale
Commandant en second de région de gendarmerie – Chef d'état-major – Adjoint au chef d'état-major – Autres officiers directement rattachés au commandant de région	—	—	—	Commandant de région
Chef de bureau, de centre ou de section et officiers des bureaux, centres ou sections attachées à l'état-major	—	Adjoint au chef d'état-major (2)	—	Commandant de région
Commandant de groupement de gendarmerie départementale (GGD) (3) – Commandant de groupement de gendarmerie mobile (GGM) – Commandant de groupement de blindés de la gendarmerie nationale (GBGM) – Commandant de sections de recherches (SR) – Commandant de groupe d'intervention régional (GIR) – Chargé de projet – Commandants d'unités directement rattachées au commandant de région	—	—	—	Commandant de région
Autres officiers des unités définies ci-dessus à l'exception du GIR	—	Commandant de GPT, de SR ou d'unités directement rattachées au commandant de région	—	Commandant de région (4)
Autres officiers de GGM (dont GTAPI) – GBGM	—	Commandant de GGM ou de GBGM	—	Commandant de région
Adjoint au commandant du GIR	Commandant du GIR	—	—	Commandant de région
Officiers servant dans un GIR placé auprès d'une SR	—	Commandant du GIR	—	Commandant de région
Officiers servant dans un GIR placé auprès d'un SRPJ	—	Adjoint au commandant du GIR	—	Commandant de région
Commandant la section d'appui judiciaire (SAJ)	—	—	—	Commandant de région
Officiers de la SAJ	—	Commandant de la SAJ	—	Commandant de région
Commandant du centre de planification et de gestion de crise (CPGC)	—	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public	—	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers du CPGC	—	Commandant du CPGC	—	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Chef du centre administratif financier zonal (CAFZ)	—	—	—	Commandant de région
Officiers du CAFZ	—	Chef du CAFZ	—	Commandant de région

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

(2) Selon le rattachement organique du noté.

(3) Chaine applicable au groupement interdépartemental de Paris.

(4) Lire commandant de région zonal pour la gendarmerie mobile.

ANNEXE VI

GROUPE D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GIGN)

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Commandant du GIGN	–	–	–	Général, major général
Commandant en second – Chefs d'état-major (EMOPS-EMAS) – Chef d'une force – Officiers de l'état-major commandement	–	–	–	Commandant du GIGN
Chef du bureau soutien opérationnel (BSO), du bureau des ressources humaines (BRH) et du bureau des systèmes d'information et de communication (BSIC)	–	Chef de l'état-major de l'administration et de soutien	–	Commandant du GIGN
Officiers des forces – Officiers de l'état-major opérationnel – Officiers du BSO ou du BRH	–	Chef de la force ou chef EMOPS ou chef BSO ou chef du BRH (2)	–	Commandant du GIGN

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.
(2) Selon le rattachement organique du noté.

ANNEXE VII

GARDE RÉPUBLICAINE (GR)

AFFECTATION	APPRECIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Commandant de la garde républicaine	–	Commandant de région	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Commandant en second – Chef d'état-major – Adjoint au chef d'état-major	–	Commandant de la garde républicaine	–	Commandant de région
Autres officiers directement rattachés au commandant de la GR	–	–	–	Commandant de la garde républicaine
Chef de bureau, de centre ou de section et officiers des bureaux, centres ou sections rattachés à l'état-major	–	Adjoint au chef d'état-major	–	Commandant de la garde républicaine
Commandant de régiment	–	Commandant de la garde républicaine	–	Commandant de région
Autres officiers des régiments	–	Commandant de régiment	–	Commandant de la garde républicaine
Chef des orchestres et du chœur de l'armée française	–	Commandant de la garde républicaine	–	Commandant de région de gendarmerie île-de-France
Officiers servant aux orchestres de la garde républicaine ou au chœur de l'armée française	–	Chef des orchestres ou du chœur de l'armée française	–	Commandant de la garde républicaine

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE VIII

GENDARMERIE OUTRE-MER

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Commandant de la gendarmerie outre-mer	—	—	—	Directeur général de la gendarmerie nationale
Commandant en second – Chef d'état-major – Officiers directement rattachés au commandant de la gendarmerie outre-mer	—	—	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Chief de bureau, de centre ou de section et officiers des bureaux, centres ou sections rattachés à l'état-major	—	Chef d'état-major	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Officiers du GOPEX	Autorité d'emploi	Groupement des opérations extérieures (GOPEX)	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Commandant de la force de gendarmerie européenne (2)	Autorité d'emploi	Force de gendarmerie européenne (FGE)	—	Directeur général de la gendarmerie nationale
Autres officiers de la force de gendarmerie européenne	—	Directeur des opérations et de l'emploi	—	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer	—	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer (COMGEND)	—	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Autres officiers placés sous l'autorité directe du commandant territorial de la gendarmerie outre-mer	—	Centre international de formation anti-drogue de Fort-de-France (CIFAD)	—	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique
Directeur du CIFAD ou adjoint au directeur lorsque ce dernier est un officier de la police nationale	—	—	—	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique
Officiers affectés au CIFAD, commandé par un officier de la police nationale	—	Adjoint au directeur du CIFAD	—	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique
Officiers affectés au CIFAD, commandé par un officier de gendarmerie	—	Directeur du CIFAD	—	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique
Directeur de l'antenne OCRTIS à Fort-de-France	—	Antenne de l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants de Fort-de-France (OCRTIS)	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Adjoint au directeur de l'antenne OCRTIS lorsque l'antenne est commandée par un fonctionnaire de la police nationale	Directeur de l'antenne	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique	—	Sous-directeur de la police judiciaire

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Officiers affectés à l'antenne OCRTIS de Fort-de-France, commandée par un fonctionnaire de la police nationale	Directeur de l'antenne	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés à l'antenne OCRTIS de Fort-de-France, commandée par un officier de gendarmerie	—	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Chef de l'antenne OCRTIS de Saint-Martin	Directeur de l'antenne de l'OCRTIS de Fort-de-France	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Situations particulières				
Commandant du détachement prévôtal à Djibouti	—	Commandant des forces	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Détachement prévôtal d'Allemagne à Dönaueschingen	Autorité d'emploi	—	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Unités prévôtales des Emirats arabes unis à Abu Dhabi	Autorité d'emploi	—	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Ambassade de France à Alger	Ambassadeur	—	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Détachement de liaison à l'état-major de la zone de défense de Guyane à Cayenne	—	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer	—	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Commandant des sections aériennes outre-mer	—	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer	—	Commandant du GCFAG
Officier affecté dans une section aérienne outre-mer	—	Commandant de la section aérienne	—	Commandant du GCFAG
Directeur du bureau de liaison permanent (BLP) de Pointe-à-Pitre	—	—	—	Commandant territorial de la gendarmerie de Guadeloupe
Officier au bureau de liaison permanent (BLP) de Pointe-à-Pitre	—	Directeur du bureau de liaison permanent (BLP) de Pointe-à-Pitre	—	Commandant territorial de la gendarmerie de Guadeloupe

- (1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.
(2) Si le commandant de la FGE est français.
(3) S'il est français. À défaut, les officiers sont notés à un seul et unique degré.

ANNEXE IX

COMMANDEMENT DES ÉCOLES DE LA GENDARMERIE NATIONALE (CEGN)

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTAIRE JURIDIQUE (1)
Commandant des écoles de la gendarmerie nationale	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Commandant en second, adjoint au commandant du CEGN, chef d'état-major du CEGN et autres officiers directement rattachés au commandant du CEGN	–	–	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Chef de service, de bureau, de centre ou de section et officiers des services, bureaux, centres ou sections directement rattachés à l'état-major du CEGN	–	Chef d'état-major du CEGN	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Écoles et centres de formation				
Commandant d'écoles, de centre national d'instruction ou de formation directement rattaché au CEGN	–	–	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Commandant en second – Chef d'état-major – Officier adjoint – Directeur des études, de l'enseignement, de département ou d'instruction	–	Commandant d'école ou de centre	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Commandant de division d'instruction, de centre national de formation, de centre de formation – Chef de cabinet communication, services, bureaux, centres ou compagnie de commandement et officiers des services, bureaux, centres ou de compagnie de commandement rattachés à l'état-major – Autres officiers affectés en école ou centre	–	Commandant d'école ou de centre	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Centre de recherches de la gendarmerie	Directeur du centre	Commandant de l'EOGN	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Élèves-officiers et officiers-élèves à l'EOGN	–	Commandant de groupement d'instruction	–	Commandant de l'EOGN

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE X

GENDARMERIES SPÉCIALISÉES

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Commandant de la gendarmerie de l'air	–	Chef d'état-major de l'armée de l'air	–	Général, major général
Chef d'état-major	–	–	–	Commandant de la gendarmerie de l'air
Officiers d'état-major	–	Chef d'état-major	–	Commandant de la gendarmerie de l'air
Commandant de section de recherches	–	–	–	Commandant de la gendarmerie de l'air
Autres officiers de SR	–	Commandant de SR	–	Commandant de la gendarmerie de l'air
Commandant de groupement	–	–	–	Commandant de la gendarmerie de l'air
Autres officiers	–	Commandant de groupement	–	Commandant de la gendarmerie de l'air
Gendarmerie maritime				
Commandant de la gendarmerie maritime	–	Chef d'état-major de la marine	–	Général, major général
Commandant en second	–	–	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Officiers d'état-major	–	Commandant en second	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Commandant de sections de recherches (SR)	–	–	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Autres officiers de SR	–	Commandant de SR	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Commandant de groupement	–	Autorité maritime d'emploi	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Autres officiers	–	Commandant de groupement	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Commandant du peloton de gendarmerie maritime de Paris	–	–	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Commandant de vedette outre-mer	–	Autorité d'emploi	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Commandant du centre national d'instruction de la gendarmerie maritime (CNIGM)	–	Commandant en second	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Officiers adjoints au commandant du CNIGM	–	Commandant du CNIGM	–	Commandant de la gendarmerie maritime
Commandant de la gendarmerie de l'armement	–	Gendarmerie de l'armement	–	Général, major général
		Directeur des essais	–	

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Chef d'état-major – Autres officiers	–	–	–	Commandant de la gendarmerie de l'armement
Commandant de sections de recherches (SR)	–	–	–	Commandant de la gendarmerie de l'armement
Autres officiers de SR	–	Commandant de SR	–	Commandant de la gendarmerie de l'armement
Commandant de la GTA	–	–	–	Général, major général
Officier adjoint au commandant de la GTA – Chef d'état-major	–	–	–	Commandant de la GTA
Officiers d'état-major	–	Chef d'état-major	–	Commandant de la GTA
Commandant de groupement	–	–	–	Commandant de la GTA
Autres officiers	–	Commandant de groupement	–	Commandant de la GTA
Commandant de la section de recherches des transports aériens	–	–	–	Commandant de la GTA
Officiers affectés en section de recherches	–	Commandant de la section de recherches	–	Commandant de la GTA

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE XI

ORGANISMES D'ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Directeur de l'ECASGN	–	Directeur des soutiens et des finances	–	Général, major général
Chief d'état-major – Chargé de projet – Chef du bureau communication organisation et contrôle de gestion – Commandant de centre ou chef de pôle directement rattaché au directeur de l'ECASGN	–	–	–	Directeur de l'ECASGN
Chef de bureau ou section de l'état-major	–	Chef d'état-major	–	Directeur de l'ECASGN
Officiers des bureaux ou section directement rattachés à l'état-major	–	Chef de bureau ou de section	–	Directeur de l'ECASGN
Officiers des services ou sections directement rattachés au commandant des centres	–	Commandant de centre	–	Directeur de l'ECASGN
Chef de pôle	–	–	–	Directeur de l'ECASGN
Commandant du CTGN	–	Centre technique de la gendarmerie nationale (CTGN)	–	Général, major général
Commandant en second – Chef d'état-major – Chargé de projet – Chef de service, de laboratoire ou de centre directement rattaché au commandant du CTGN	–	Directeur des soutiens et des finances	–	Général, major général
Chef de bureau, service, section et officiers des bureaux, services ou sections directement rattachés à l'état-major	–	Chef d'état-major	–	Commandant du CTGN
Officiers des services, laboratoires et centres directement rattachés au commandant du CTGN	–	Chef de service, de laboratoire ou de centre	–	Commandant du CTGN
Projet LOUVois III	–	Chef de projet	–	Sous-directeur de la politique des ressources humaines
GEDIS LOUVois – Cellule de maintenance réglementaire	–	Chef de la cellule de maintenance réglementaire	–	Sous-directeur de la politique des ressources humaines

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)				
Commandant du PJGN et conseiller criminalistique	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Commandant en second, conseiller juridique et qualité, chef du STRJD, directeur de l'IRCGN, chef de bureau ou section et autres officiers directement rattachés au commandant du PJGN	–	–	–	Commandant du PJGN
Officiers des bureaux ou section directement rattachés au commandant du PJGN	–	Chef de bureau ou section (2)	–	Commandant du PJGN
Officiers affectés au STRJD ou à l'IRCGN	–	Chef du STRJD ou directeur de l'IRCGN	–	Commandant du PJGN
Commandement de la gendarmerie des voies navigables (CGVN)				
Commandant du CGVN	–	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés au CGVN	–	Commandant du CGVN	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.
(2) S'il existe.

ANNEXE XII

GROUPEMENTS SPÉCIALISÉS

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Groupement central des formations aériennes de la gendarmerie (GCFAG)				
Commandant du GCFAG	–	Directeur des opérations et de l'emploi	–	Général, major général
Officiers du GCFAG	–	–	–	Commandant du GCFAG
Commandant du groupe d'instruction et de sécurité des vols (GISV) ou du groupe de soutien technique (GST)	–	–	–	Commandant du GCFAG
Officiers du GISV et du GST	–	Commandant du GISV ou GST	–	Commandant du GCFAG
Commandant de groupe de formations aériennes	Commandant de région	–	–	Commandant du GCFAG
Commandant des sections aériennes et officiers qui y sont affectés	–	Commandant de groupe de formations aériennes	–	Commandant du GCFAG
Commandant des sections aériennes outre-mer (2)				
Commandant de détachement gendarmerie à l'école d'application de l'aviation légère de l'armée de terre (EAALAT)	–	Commandant du groupe d'instruction et sécurité des vols	–	Commandant du GCFAG
Officiers affectés au détachement gendarmerie à l'EAALAT	–	Commandant du groupe d'instruction et sécurité des vols	–	Commandant du GCFAG
Officiers affectés à la direction de la sécurité aéronautique d'Etat (DSAE)	–	Autorité d'emploi	–	Commandant du GCFAG
Groupement de la sécurité des armements nucléaires (GSAN)				
Commandant la gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (3)	–	Chef du cabinet militaire du ministre de la défense	–	Général, major général
Autres officiers	–	–	–	Commandant de la GSAN

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

(2) Cf. rubrique « Gendarmerie outre-mer ».

(3) L'inspecteur des armements nucléaires est informé de la notation attribuée au commandant de la GSAN (cf. note n° 24 467 MA/MC du 12 juillet 1965).

ANNEXE XIII

CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général	–	–	–	Chef du cabinet militaire
Officier adjoint à l'adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et chef du quartier général)	–	Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général	–	Chef du cabinet militaire
Aide de camp	–	Directeur du cabinet civil et militaire	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Chef du quartier général	–	Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général	Chef du cabinet militaire	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés à la sous-direction des bureaux des cabinets	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Cellule directement rattachée au chef du cabinet militaire	–	Chef du cabinet militaire	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Autres bureaux ou cellules	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officier affecté au sein de la mission de maintien en condition opérationnelle aéronautique	–	Chef de la mission	–	Général, major général
Officier de liaison à la structure du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la défense (SMMAD)	–	Directeur central du SMMAD	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Chef de la mission interarmées de retour à la vie civile des officiers généraux (MIVOG)	–	Chef du bureau des officiers généraux	–	Général, major général
Chef de cabinet du secrétaire d'État chargé des anciens combattants	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Aide de camp du secrétaire d'État chargé des anciens combattants	–	Directeur de cabinet	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Secrétariat général pour l'administration (SGA)				
Chargé de mission auprès du secrétaire général pour l'administration	–	Secrétaire général pour l'administration	–	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Chef de la mission de prévention et de la sécurité routière dans les armées	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Direction des affaires financières (DAF)				
Officiers affectés au sein de la DAF	–	Sous-directeur d'emploi	–	Sous-directeur administratif et financier
Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)				
Charge de mission auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense	–	Directeur des ressources humaines du ministère de la défense	–	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Cas général	–	Sous-directeur d'emploi	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés dans un centre inter-armées de reconversion	–	Sous-directeur de l'accompagnement professionnel et de la reconversion (APR)	–	Commandant de région de rattachement
Direction des affaires juridiques (DAJ)				
Bureau des dommages et du contentieux	–	Sous-directeur du contentieux	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Bureau du droit européen	–	Sous-directeur du droit international et du droit européen	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Bureau du droit des conflits armés	–	Sous-directeur du droit international et du droit européen	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Bureau de la réglementation générale	–	Sous-directeur du droit public et du droit privé	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Direction du service national (DSN)				
Direction du service national	–	Directeur adjoint / Chef d'état-major	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Directeur interrégional du service national	–	Directeur du service national	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Autres officiers affectés au sein d'une direction interrégionale du service national	–	Directeur interrégional du service national de rattachement	–	Commandant de région de rattachement
Directeur d'un bureau du service national	–	Directeur interrégional du service national de rattachement	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Autres officiers affectés au sein d'un bureau du service national	–	Directeur du bureau du service national d'emploi	–	Commandant de région de rattachement
Directeur d'un centre du service national	–	Directeur interrégional du service national de rattachement	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Autres officiers	–	Directeur du centre du service national d'emploi	–	Commandant de région de rattachement
Bureau central des archives administratives militaires (BCAAM)	–	Chef du BCAAM	–	Commandant de région de rattachement
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA)				
Mission pour la réalisation des actifs immobiliers	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRECIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTAIRE JURIDIQUE (1)
Officiers affectés au service immobilier de la défense	–	Sous-directeur d'emploi	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Chef de division ou de département au service historique de la défense (2)	–	Chef du service historique de la défense	Directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives	Général, major général
Officiers affectés au sein d'une division ou département au service historique de la défense	–	Chef de division ou de département	Chef du service historique de la défense	Sous-directeur de la gestion du personnel
Service d'infrastructure de la défense (SID)				
Officiers affectés à la direction centrale du service d'infrastructure de la défense	–	Sous-directeur d'emploi	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Contrôle général des armées (CGA)				
Officiers affectés au CGA (cas général)	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Officiers affectés au groupe des inspections spécialisées	–	Autorité d'emploi	–	Directeur des soutiens et des finances
Officiers chargés de la coordination de la réglementation et du contrôle des matières de guerre et biens sensibles	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de l'équipement et de la logistique
Officiers affectés au conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM)	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Délégation aux affaires stratégiques (DAS)				
Conseiller pour la sécurité intérieure	–	Directeur adjoint à la DAS	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés à la DAS	–	Sous-directeur d'emploi	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)				
Chef de service	–	Directeur général de la sécurité extérieure	–	Général, major général
Autres officiers	–	Chef de service	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD)				
Directeur adjoint au DPSD	–	Directeur de la protection et de la sécurité de la défense	–	Général, major général
Chef de service (chef de poste et sous-directeur)	–	Directeur de la protection et de la sécurité de la défense	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Autres officiers	–	Directeur de la sous-direction d'emploi, chef de poste et chef de cabinet	Directeur de la protection et de la sécurité de la défense	Sous-directeur de la gestion du personnel

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Délegation à l'information et à la communication de la défense (DICOD)				
Chief de département	–	Général délégué ou délégué adjoint	–	Chef du cabinet militaire
Officiers à la DICOD	–	Chef de département	Général délégué ou délégué adjoint	Chef du cabinet militaire
Officiers (s) de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD)	–	Autorité d'emploi	–	Chargé de mission pour la communication et chef du SIRPA
Secrétariat général du conseil supérieur de la réserve militaire	–	Secrétaire général	–	Délégué aux réserves
Officier affecté au secrétariat	–	Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS)	–	Commandant du CEGN
Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)				
Chargé de mission – Conseillers	–	Directeur de l'EMS	–	Commandant du CEGN
Centre des hautes études militaires (CHEM)	–	Directeur du CHEM	Directeur de l'EMS	Commandant du CEGN
Auditeurs	–	–	–	–
Collège interarmées de défense (CID)	–	Directeur du CID	–	Directeur de l'EMS
Chief de cabinet	–	Directeur du CID	–	Directeur de l'EMS
Commandant de division – Chef de groupement gendarmerie	–	Directeur du CID	–	Directeur de l'EMS
Officiers à l'encadrement à l'école militaire au collège interarmées de défense (CID)	–	Commandant de division ou chef de groupement d'enseignement	–	Directeur de l'EMS
Officiers scolarisés à l'école militaire au collège interarmées de défense (CID)	–	Cadre professeur	–	Directeur du CID
Officiers scolarisés dans une école à l'étranger dans le cadre du CID (gestion EMA)	–	Attaché de sécurité intérieure gendarmerie (3)	–	Directeur du CID
Stagiaires de haut niveau de l'EoGN (autres que CID)	Autorité d'emploi (4)	Commandant de l'EoGN	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Autres	–	–	–	–
École polytechnique	–	Autorité d'emploi	Directeur général de l'école	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Autres écoles	–	–	–	–
École spéciale militaire	–	Autorité d'emploi (5)	Commandant les écoles de Coëtquidan	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Lycées militaires	–	Commandant du lycée	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Écoles diverses (CFIAR, ENE, etc.)	–	Commandant de l'école	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Centre national aux sports de la défense	–	Chef d'état-major du CNSD	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officier dans une école à l'étranger (hors gestion EMA)	–	Attaché de sécurité intérieure (6)	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
État-major des armées (EMA)				
Chargé de mission auprès du CEMA	CEMA	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Autres officiers, centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), commandement des opérations spéciales (COS) et établissement géographique interarmées (EGI)	–	Chef de division, chef de service, chef du CPCO, chef du COS, chef d'établissement	Sous-chef de rattachement	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public (7)
Officier de liaison à la direction du renseignement militaire (DRM)	–	Directeur du renseignement militaire	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Autres officiers de la DRM	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Direction centrale du service de santé	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés au centre interarmées de conceptions, de doctrines et d'expérimentation (CICDE)	–	Chef du CICDE	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Officiers affectés à la direction générale des systèmes informatiques et de communication	–	Autorité d'emploi	–	Chef du ST (SI) ⁸
Officier affecté à la direction interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information	–	Directeur du service central opération logistique	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Officier de liaison au collège des officiers de cohérence opérationnelle	–	Chef de la division capacité et équipements	Sous-chef plâns	Sous-directeur administratif et financier
Officiers auprès du chef de la représentation militaire française à l'Union européenne	–	Chef de la représentation militaire française à l'Union européenne	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés à l'état-major interarmées de force et d'entraînement (EMIAFF)	–	Chef d'état-major interarmées de force et d'entraînement	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
01AN PPE 178 – SHAPEMONS, DCOSC ops/int gendarmerie, Staff Officer Military Planning	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Divers				
Hôtel des Invalides	–	Gouverneur militaire de Paris	–	Commandant de région de gendarmerie d'Ile de France
Îlot Saint-Germain	–	Chef du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre	–	Commandant de région de gendarmerie d'Ile-de-France

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRECIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Inspection des armements nucléaires	—	Inspecteur des armements nucléaires	—	Chef du cabinet militaire du ministre de la défense
Service des pensions des armées	—	Autorité d'emploi	—	Commandant de région de rattachement
Officier de liaison à l'étranger (8)	—	Attaché de sécurité intérieure « gendarmerie »	—	Directeur de la coopération internationale (10)
Officier de liaison à l'étranger (9)	Attaché de sécurité intérieure « Police »	Sous-directeur de la coopération de sécurité – DCI (10)	—	Directeur de la coopération internationale (10)
Délégué de sécurité intérieure au pôle régional de lutte contre la criminalité organisée origininaire de l'Europe du Sud-Est (Zagreb – Croatie)	Ambassadeur	—	—	Directeur de la coopération internationale (10)
Officiers affectés dans les divisions « Action de l'Etat en mer » des préfectures maritimes	—	Autorité d'emploi	—	Commandant de région de rattachement
Bureau enquêtes accidents défense	—	Directeur du bureau enquêtes accidents défense	—	Directeur des opérations et de l'emploi
Groupe interarmées des actions	—	Chef du groupement interarmées des actions civilo-militaires	—	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Officiers affectés au sein d'un organisme interarmées (OIA) ou d'un organisme à vocation interarmées (OVA)	—	Autorité d'emploi	—	Sous-directeur de la gestion du personnel
Centre d'essais des Landes	—	Directeur du centre d'essais	—	Commandant de région de rattachement
Officiers affectés en préfecture au sein de la coordination de lutte anti-terroriste	—	Autorité d'emploi	—	Commandant de région
Officiers affectés dans un état-major de réaction rapide	—	Autorité d'emploi	—	Sous-directeur de la gestion du personnel
Inspection générale de l'armée de l'air – Bureau de standardisation du maintien de la navigabilité (BSMN)	—	Autorité d'emploi	—	Directeur des opérations et de l'emploi

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

(2) Chaîne de notation applicable uniquement lorsque les fonctions de chef de département ou de division au service historique de la défense et celles de délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie ne sont pas dévolues à la même autorité.

(3) A défaut, l'attaché de sécurité intérieur adjoint.

(4) L'appréciation est établie selon les règles en vigueur dans l'institution d'accueil.

(5) Selon l'affectation du militaire noté :

- directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER) ;
- directeur des formations d'élèves (DFE) ;

- directeur général de la formation militaire (DGM) ;
- directeur général de la formation militaire (DGF) ;

- directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER) ;
- directeur général de la formation militaire (DGM) ;

(7) Pour l'officier affecté à l'EMA/PPE (Plan, programme évaluation), le 3^e échelon de notation est le suivant : directeur des soutiens et des finances.

(8) Personnel relevant d'un attaché de sécurité intérieure « gendarmerie ».

(9) Personnel relevant d'un attaché de sécurité intérieure « police ».

(10) S'il est gendarme. À défaut, lire adjoint.

ANNEXE XIV

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

AFFECTATION	APPRECIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Chargé de mission au secrétariat général du conseil de la sécurité intérieure (CSI)	–	Secrétaire général du CSI	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Commandant militaire	–	Chef de l'état-major particulier	–	Général, major général
Commandant militaire en second	–	–	–	Chef de l'état-major particulier
Service de permanence et d'information	–	Directeur du cabinet de la présidence de la République	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Chargé de mission à la mission Union pour la Méditerranée	Autorité d'emploi	–	–	Directeur de la coopération internationale (2)

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.
(2) S'il est gendarme. À défaut, lire adjoint.

ANNEXE XV

SERVICES RELEVANT DU PREMIER MINISTRE

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Cabinet militaire	—	—	—	Chef du cabinet militaire
Commandant militaire de l'hôtel Matignon	Chef de cabinet civil	Chef de cabinet militaire	—	Commandant de la région de gendarmerie d'Ile-de-France
Commandant militaire en second de l'hôtel Matignon	—	Commandant militaire de l'hôtel Matignon	Chef de cabinet militaire	Commandant de la région de gendarmerie d'Ile-de-France
Officiers affectés au groupement interministériel de contrôle (GIC)	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Délégation interministérielle à la sécurité routière	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la sécurité routière	—	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILD'T)	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Secrétariat général de la mer	Autorité d'emploi	—	—	—
Secrétariat général des affaires européennes	Autorité d'emploi	—	—	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)	—	Autorité d'emploi	—	Directeur de la coopération internationale (2)
Sous-directeur de la prospective et de la planification de la sécurité du SGDSN	Autorité d'emploi	—	—	—
Officiers affectés à l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information du SGDSN	Autorité d'emploi	—	—	Général, major général
Officiers affectés à l'INHESJ	Directeur de l'INHESJ	—	—	Chef du ST (SI) ²
				Commandant du CEGN

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.
(2) S'il est gendarme. À défaut, lire adjoint.

ANNEXE XVI

SERVICES RELEVANT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Conseiller technique auprès du haut fonctionnaire de défense	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)	Directeur de la coopération internationale (2)	Sous-directeur DCSD (3)	–	Directeur de la coopération de sécurité et de défense
Direction générale des affaires politiques en matière de sécurité – Taskforce pour la gestion civile-militaire des crises extérieures	Autorité d'emploi	–	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Coopération militaire technique : chef de détachement ou de projet gendarmerie (4)	Attaché de sécurité intérieure « Police »	Sous-directeur de la coopération de sécurité – DCI (2)	Directeur de la coopération de sécurité et de défense	Directeur de la coopération internationale (2)
Coopération militaire technique : chef de détachement ou de projet gendarmerie (5)	–	Attaché de sécurité intérieure « gendarmerie »	Directeur de la coopération de sécurité et de défense	Directeur de la coopération internationale (2)
Coopération militaire technique : co-périmètres militaires techniques	–	Chef du détachement gendarmerie	Directeur de la coopération de sécurité et de défense	Directeur de la coopération internationale (2)
Officiers affectés au centre d'analyse et de prévision (CAP)	–	Directeur du CAP	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Officiers affectés à la valise diplomatique	–	Sous-directeur de la valise diplomatique	–	Commandant de la garde républicaine

- (1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.
(2) S'il est gendarme. À défaut, lire adjoint.
(3) Selon la sous-direction d'affectation.
(4) Personnels relevant d'un attaché de sécurité intérieure « police ».
(5) Personnels relevant d'un attaché de sécurité intérieure « gendarmerie ».

A ANNEXE XVII

SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Officiers affectés à l'IGA	Autorité d'emploi	–	–	Chief de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Conseiller pour la sécurité auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales (MIOMCT)	Directeur de cabinet du MIOMCT	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chargé de mission auprès du conseiller pour la sécurité auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales (MIOMCT)	–	Conseiller pour la sécurité auprès du MIOMCT	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Autres officiers affectés au cabinet du MIOMCT	–	Conseiller pour la sécurité auprès du MIOMCT	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chef du pôle stabilisation et prévention des crises à la délégation aux affaires internationales et européennes du MIOMCT	Autorité d'emploi	–	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Adjoint au chef du pôle des affaires européennes et transatlantiques à la délégation aux affaires internationales et européennes du MIOMCT	Autorité d'emploi	–	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Officiers affectés à la DIPAJ	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la DGPN (3)
Officiers affectés au comité de pilotage stratégique du plan de développement de la vidéoprotection à Paris	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Chef du service de gouvernance	Autorité d'emploi	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Directeur adjoint des systèmes d'information et de communication (DSIC)	Autorité d'emploi	–	–	Général, major général
Chef du service de la gouvernance des systèmes d'information et de communication de la DSIC	Autorité d'emploi	–	–	Général, major général
Charge de mission auprès du directeur des systèmes d'information et de communication (DSIC)	Autorité d'emploi	–	–	Général, major général
Officiers servant à la direction des systèmes d'information et de communication (DSIC)	–	Directeur de la DSIC	–	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Officiers affectés à la sous-direction de l'information générale (SDIG)	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRECIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Officiers affectés à la direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT)	Autorité d'emploi	Chef de bureau concerné par la matière de la sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière (4)	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officier chargé de projet de mutualisation auprès de la DAPN/SDILOG	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de l'équipement et de la logistique
Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) – Officier de liaison au secrétariat permanent	Directeur du cabinet du DGPN	–	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Officier chargé de mission à la direction de projet de la RGPP	Autorité d'emploi	–	–	Chef de la mission du pilotage et de la performance
Chef du bureau des affaires immobilières de la gendarmerie nationale – la sous-direction des affaires immobilières	Autorité d'emploi	Sous-directeur des affaires immobilières	–	Directeur des soutiens et des finances
Autres officiers du bureau des affaires immobilières de la gendarmerie nationale à la sous-direction des affaires immobilières	–	Chef de bureau	–	Sous-directeur des affaires immobilières
Officier de liaison auprès de la direction de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières du MIOMCT	Sous-directeur des affaires immobilières	–	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Officier affecté au secrétariat général – Délegation à l'information et à la communication	Autorité d'emploi	–	–	Conseiller pour la communication, chef du SIRPA
Officier affecté à la DGPN – Projet de verbalisation assistée par ordinateur	Autorité d'emploi	–	–	Chef du ST [SI] ²
Officiers affectés au pôle planification et gestion de crise de la direction de la prospective et de la planification de sécurité nationale (DPPSN)	Autorité d'emploi	–	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés au pôle prospective et stratégique de la direction de la prospective et de la planification de sécurité nationale (DPPSN)	Autorité d'emploi	–	–	Chef de la mission du pilotage et de la performance
Officier affecté au service technique de la sécurité intérieure – Centre technique de la sécurité intérieure – Unité balistique lésionnelle	Autorité d'emploi	–	–	Chef du ST [SI] ²
				Sous-directeur de l'équipement et de la logistique

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRECIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Officier affecté en qualité de chef de cabinet adjoint au secrétariat à l'intérieur et aux collectivités locales	Autorité d'emploi	—	—	Directeur des opérations et de l'emploi
Officier affecté à la direction des ressources humaines du MIOMCT	Autorité d'emploi	—	—	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officier affecté à la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel	Autorité d'emploi	—	—	Sous-directeur de l'accompagnement du personnel
Officier affecté à la tête de la coordination nationale des GIR	Autorité d'emploi	Chef du bureau des affaires criminelles	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier affecté à la coordination nationale des GIR en qualité d'adjoint	Autorité d'emploi	Chef de la MLG-DGPJ	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier affecté au Maritime Analysis and Operations Centre for Narcotics (MAOC/N) à Lisbonne	Autorité d'emploi	Chef du bureau des affaires criminelles	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Représentant de la gendarmerie auprès de l'unité de coordination des forces mobiles (UCFM/DGPNI)	Autorité d'emploi	—	—	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Officiers affectés au service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée	Autorité d'emploi	Chef du bureau des affaires criminelles	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Chef de la mission de liaison de la gendarmerie auprès de la DCPJ (MLG-DCPJ)	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Autres officiers servant au sein de la DCPJ (hors offices centraux) et à EUROPOL	Autorité d'emploi	Chef de la MLG-DGPJ	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Autres représentants de la gendarmerie ou officiers de liaison DCPAF (dont le pôle analyse et gestion opérationnelle - PAGO)	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la sécurité publique	—	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés au sein de l'unité de coordination de la sécurité des transports en commun	Autorité d'emploi	—	—	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Chef d'office central gendarmerie	—	Sous-directeur de la police judiciaire	—	Directeur des opérations et de l'emploi
Autres officiers servant dans un office central gendarmerie	—	Chef de l'office	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Chef d'office central police	Chef de division	Sous-directeur de la police judiciaire	—	Directeur des opérations et de l'emploi
Autres officiers servant dans un office central police	Chef de l'office	Chef de la MLG-DGPJ	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Autres officiers servant dans un office central police commandé par un officier de gendarmerie	—	Chef de l'office	—	Sous-directeur de la police judiciaire

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRECIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Officier affecté à l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) en qualité d'adjoint	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Autres officiers affectés à l'UCLAT	–	Adjoint au chef de l'UCLAT	–	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier affecté au sein de l'antenne de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste de Pau	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la lutte antiterroriste	–	Sous-directeur de la police judiciaire
Conseiller technique auprès du haut fonctionnaire de défense	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Direction de la défense et de la sécurité civiles	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Officiers de liaison affectés au comité interministériel de la prévention de la délinquance	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la sécurité publique	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Directeur du centre automatisé de constatation des infractions routières (CACIR)	–	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Adjoint au directeur du CACIR	Directeur du CACIR	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Präfecture de police de Paris secrétariat général de la zone de défense	Autorité d'emploi	–	–	Commandant de région de gendarmerie Ile-de-France
Attaché de sécurité intérieure	Ambassadeur	–	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Assistant d'attaché de sécurité intérieure adjoint	Attaché de sécurité intérieure « police »	Sous-directeur de la coopération de sécurité – DC1(2)	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Attaché de gendarmerie, conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France auprès de l'UE (RPFUE)	–	Attaché de sécurité intérieure	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Direction de la gestion civile des crises et de la coordination des unités de police au sein du conseil de l'UE	–	Chef de la cellule « justice et affaires intérieures » (JAI) auprès de la représentation française auprès de l'UE	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France pour l'OSCE	Ambassadeur	Chef de l'unité police	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Officier expert détaché auprès de la direction générale justice, liberté et sécurité	–	–	–	Directeur de la coopération internationale (2)
Agence nationale des titres sécurisés – chargé de mission	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Direction du projet des titres sécurisés – Adjoint au directeur chargé du projet FAETON	Autorité d'emploi	–	–	Chef du ST (SI) ²

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTAUTEUR JURIDIQUE (1)
Officiers affectés à la coordination de protection des professions à risque	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés au service technique de la sécurité intérieure – Projet LAPI	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Conseiller auprès du secrétaire d'Etat de l'outre-mer		Directeur de cabinet		Directeur des opérations et de l'emploi
Chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat de l'outre-mer				Conseiller auprès du secrétaire d'Etat de l'outre-mer
Officier de liaison à l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises à Paris				
Service du haut fonctionnaire de défense				
Chef de la mission défense civile et gendarmerie nationale au sein de la direction des affaires politiques, administratives et financières du secrétariat d'Etat de l'outre-mer	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Sous-directeur de la lutte contre les fraudes, des contrôles et de l'éloignement au ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire	Autorité d'emploi	–	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Officier, chef du bureau de la lutte contre le travail illégal et les fraudes à l'identité à la sous-direction de la lutte contre les fraudes, des contrôles et de l'éloignement	Autorité d'emploi	–	–	
Officiers affectés à la délégation interministérielle à la sécurité privée	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Directeur des relations extérieures		Centre des hautes études du ministère de l'intérieur (CHEMI)		Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Auditeurs gendarmerie		Directeur du CHEMI		Commandant des écoles de la gendarmerie nationale

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

(2) S'il est gendarme. À défaut, lire adjoint.

(3) Selon les fonctions exercées par le militaire noté. Les sous-directions concernées sont :

- sous-direction de la politique des ressources humaines ;

- sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière ;

- (4) Les bureaux concernés sont :

- bureau de la sécurité publique ;

- bureau de la sécurité routière ;

- bureau des formations et moyens spécialisés.

ANNEXE XVIII

SERVICES RELEVANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Grande chancellerie de la légion d'honneur	—	Autorité d'emploi	—	Général, major général
Officier de liaison auprès de la DACG	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Mission de préfiguration auprès de la délégation interministérielle aux interceptions judiciaires (DLJ)	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Service central de prévention de la corruption (SCPC)	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	—	Sous-directeur de la police judiciaire
Commandant militaire du palais de justice de Paris	Autorité d'emploi	—	—	Commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France
Commandant militaire en second du palais de justice de Paris	—	Commandant militaire du palais	—	Commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France
Autres officiers affectés palais de justice de Paris	—	Commandant militaire du palais	—	Commandant de la garde républicaine

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE XIX

SERVICES RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Officier de liaison affecté au sein de la cellule de traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN)	Autorité d'emploi	Chef du bureau des affaires criminelles	–	Sous-directeur de la police judiciaire

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE XX

SERVICES RELEVANT DU MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Direction du budget – Mission performance de l'action publique	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur administratif et financier
Officier de liaison auprès du service France-Domaine	Autorité d'emploi	Bureau de la programmation immobilière	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Bureau des affaires étrangères et aide au développement	Chef de la sous-direction	–	–	Sous-directeur administratif et financier
Charge de mission à la direction générale de l'administration et de la fonction publique	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de la politique des ressources humaines
Officier de liaison affecté au sein de l'autorité de régulation des marchés électroniques en ligne (ARJEL)	Autorité d'emploi	Chef du bureau des affaires criminelles	–	Sous-directeur de la police judiciaire

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE XXI

SERVICES RELEVANT DES PRÉSIDENCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Commandant militaire	Autorité d'emploi	–	–	Commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France
Autres officiers	–	Commandant militaire du palais	–	Commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

A N N E X E XII

SERVICES RELEVANT D'AUTRES MINISTÈRES

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Conseiller technique police/gendarmerie à la direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la Francophonie à la direction générale des affaires politiques et de sécurité au MAEE	Directeur général des affaires politiques et de sécurité	–	–	Directeur de la coopération internationale (2)
INTERPOL	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	–	Sous-directeur de la police judiciaire
SNCF – Officier de liaison	Directeur de la sécurité	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Chargé de mission au conseiller technique EDF – Direction de la sécurité du groupe	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Officier de liaison à la mission permanente de sécurité de la direction production Ingénierie	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Chargé de mission au conseiller technique GDF	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Chef de cabinet adjoint au ministère du logement	–	Autorité d'emploi	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Officier délégué du préfet pour la politique de la ville – Ministère du logement	Prefet	–	–	Commandant de région de rattachement
Officiers affectés au sein de services relevant d'autres ministères et dont la mission relève de l'une des directions de la DGNN	–	Chef du bureau de la DGNN dont relève la mission du militaire noté	–	Sous-directeur de la direction dont relève la mission du militaire noté
Rapporteur à la Cour des comptes	Président de la chambre d'affectation	–	–	Sous-directeur administratif et financier
Officier de liaison à la direction des relations avec les usagers et des contrôles de la CNIL	–	–	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officier de liaison affecté au ministère de l'environnement, du développement durable, des transports et du logement – Service de défense, de sécurité et d'intelligence économique – Mission de protection contre le terrorisme	–	–	–	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Conseiller technique au secrétariat général du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement	–	Autorité d'emploi	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Haut fonctionnaire de défense adjoint, chef du service de défense, de sécurité et d'intelligence économique au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement	Autorité d'emploi	–	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Sous-directeur chef de la mission du contrôle des matières et transports nucléaires sensibles	Autorité d'emploi	–	–	Directeur des opérations et de l'emploi
Direction du projet interministériel du Contrôle automatisé (DPICA) – Charge de mission	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la sécurité routière	–	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Délégation interministérielle pour le développement de l'offre de logements (DIDOL) – Conseiller spécial	Autorité d'emploi	–	–	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu. (2) S'il est gendarme. À défaut, lire adjoint.				

ANNEXE XIII

STRUCTURES COMMUNES « POLICE-GENDARMERIE »

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Directeur (2) – Directeur adjoint (2)	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Officiers directement rattachés au directeur	–	–	–	Directeur de la coopération internationale (3)
Sous-direction de la coopération de sécurité et la sous-direction de coopération multilatérale et partenariale				
Sous-directeur – adjoint au sous-directeur	–	–	–	Directeur de la coopération internationale (3)
Chef de division, de bureau	–	Sous-directeur (4)	–	Directeur de la coopération internationale (3)
Autres officiers des sous-directions coopération « de sécurité » et « multilatérale et partenariale »	–	Sous-directeur (4)	–	Directeur de la coopération internationale (3)
Sous-direction de l'administration et des finances				
Sous-directeur – Adjoint au sous-directeur	–	–	–	Directeur de la coopération internationale (3)
Chef de division, de département ou de bureau	–	Sous-directeur (4)	–	Directeur de la coopération internationale (3)
Autres officiers de la sous-direction « administration et finances »	–	Sous-directeur (4)	–	Directeur de la coopération internationale (3)
Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (ST (SI) ²)				
Chef du ST (SI) ²	–	–	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Sous-directeurs	–	Chef du ST (SI) ²	–	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chargés de mission rattachés directement au chef du ST (SI) ²	–	–	–	Chef du ST (SI) ²
Adjoint au chef de la mission de la politique de l'innovation et des partenariats technologiques (MPIPT)	–	Chef de la MPIPT	–	Chef du ST (SI) ²
Adjoint aux sous-directeurs, chefs de bureau	–	Sous-directeur (5)	–	Chef du ST (SI) ²

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Chef de projet rattaché à un sous-directeur	—	—	—	Sous-directeur (4)
Adjoints chefs de bureau et officiers affectés dans les sections	—	Chef de bureau (5)	—	Sous-directeur (4)

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

(2) Lorsque c'est un officier de la gendarmerie nationale.

(3) S'il est gendarme. A défaut, lire adjoint.

(4) S'il appartient à la gendarmerie. A défaut, lire adjoint gendarmerie.

(5) S'il existe, qu'il soit d'origine PN ou GN.

ANNEXE XXIV

CAS PARTICULIERS DES OFFICIERS DONT L'AFFECTATION N'EST PAS PRÉVUE PAR LES PRÉCÉDENTES ANNEXES

AFFECTATION	APPRÉCIATION sur feuille intercalaire	1 ^{er} ÉCHELON	2 ^e ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE (1)
Officiers affectés hors gendarmerie	Autorité d'emploi	—	—	Sous-directeur de la direction dont relève la mission du militaire noté
Officiers affectés en gendarmerie	—	Supérieur hiérarchique direct	—	Commandant de région ou sous-directeur de la direction dont relève la mission du militaire noté

(1) Sous réserve des dispositions applicables aux officiers généraux qui sont notés au dernier échelon par le directeur général de la gendarmerie nationale qui se substitue au notateur initialement prévu.

ANNEXE XXV

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (DGGN)

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Secrétariat - Sous-officier référent du DGGN	Cabinet	Chef de cabinet
Quartier général	-	Chef du quartier général
Militaires placés auprès de l'inspecteur du service de santé pour la gendarmerie nationale	Chef de section ou de centre	Inspecteur du service de santé pour la gendarmerie nationale
Militaires du secrétariat du conseiller technique santé	Conseiller technique santé	Chef de cabinet
Centre médical principal	Chef du centre médical principal	Chef de cabinet
Militaires détachés pour emploi auprès du directeur général de la gendarmerie nationale (1)	-	Chef de cabinet
Directions		
Bureau	Chef de section (2)	Chef de bureau
Secrétariat directions	-	Officier supérieur adjoint (3)
Secteur (4) ou cellule directement rattachée à un directeur	Chef de section ou de cellule (2)	Directeur
Sous-officiers affectés à la DGGN et ne relevant d'aucune des chaînes de notation ci-dessus	-	Directeur (5)
Sous-direction		
Direction de projet	Chef de projet	Sous-directeur
Bureau, office, section (6), secrétariat ou centre	Chef de section (2)	Chef de bureau, d'office, de CNP ou de centre
Secrétariat sous-direction	-	Sous-directeur
Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA)		
Secrétariat SIRPA	-	Chargé de mission pour la communication et chef du SIRPA
Militaires affectés au sein du SIRPA	Chef de section (2)	Chef de bureau
Délégué aux réserves		
Militaires affectés auprès du délégué aux réserves	Commandant en second ou chef d'état-major (7)	Délégué aux réserves
Délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie		
Militaires affectés au sein de la délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie	Commandant en second (8)	Délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Secrétariat général du CFMG	Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG)	Secrétaire général du CFMG
(1) Concerne exclusivement les militaires suivants : conducteurs, intendant, cuisinier et secrétaires du directeur général de la gendarmerie nationale. (2) S'il existe. (3) S'il existe. À défaut, lire chargé de mission auprès du directeur dont relève le militaire. (4) Concerne la section « analyse et prévention ». (5) Selon le rattachement organique du sous-officier. (6) Sont concernées les sections suivantes : section « groupe d'intervention de la gendarmerie nationale » ; section « psychologie, soutien et intervention ». (7) Selon l'appellation de l'officier. (8) S'il existe. À défaut, lire officier 1 ^{er} adjoint.	—	Secrétaire général du CFMG

ANNEXE XXVI

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés directement auprès du chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale	—	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Cabinet	Chef de cabinet	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Bureaux	Chef de bureau	Officier général adjoint (1) (2)

- (1) Selon les attributions du bureau du militaire noté.
 (2) S'il existe. À défaut, lire chef adjoint de l'inspection générale de la gendarmerie nationale.

ANNEXE XXVII

ÉTAT-MAJOR DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES-GENDARMERIE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Cabinet	Chef d'état-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie	Inspecteur général des armées-gendarmerie
État-major	–	Chef d'état-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie

ANNEXE XXVIII

RÉGION DE GENDARMERIE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés directement auprès du commandant de région	–	Commandant de région
	État-major	
Militaires affectés directement auprès du chef d'état-major	–	Chef d'état-major
Bureau, centre, atelier ou secrétariat	Chef de bureau (1)	Adjoint au chef d'état-major (2)

(1) Pour les personnels affectés au sein des centres d'informations et de recrutement (CIR), le premier notateur est le chef du bureau recrutement-reconversion-réservistes. Pour les ARG et CSA/G lire chef du bureau « infrastructures-équipements » à l'exception des CSAG implantés en île-de-France notés au 1^{er} degré par le chef du bureau des moyens mobiles.
(2) Selon le rattachement organique du poste.

ANNEXE XXIX

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Section de recherches	–	Commandant de section de recherches
Groupe d'intervention régional (GIR)	–	Commandant de section de recherches (1)
Unités directement rattachées à un groupement (2)	Commandant en second (3)	Commandant de groupement
Unités rattachées à une compagnie	Commandant de compagnie (4)	Commandant de groupement
Unités rattachées à un escadron départemental de sécurité routière (EDSR)	Commandant de l'EDSR	Commandant de groupement
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à une compagnie, un EDSR ou un PGHM	–	Commandant de compagnie, EDSR ou PGHM (5)
Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM)	Commandant de peloton	Commandant de groupement
Peloton de soutien d'Ajaccio	Commandant de peloton	Chef d'état-major
Militaires en participation interne et externe	Autorité d'emploi	Commandant de région d'affectation
Militaires affectés à la section d'appui judiciaire (SAJ)	–	Commandant de la SAJ

(1) Après appréciation sur feuille intercalaire établie par le commandant du GIR, que le GIR soit commandé par une autorité de gendarmerie ou de police. Dans ce dernier cas, l'appréciation est portée sur une fiche d'appréciation de référence n° 6514.042 sur laquelle les mentions « officier » seront remplacées par les mentions « sous-officier ». Lorsque le GIR est commandé par un officier de gendarmerie, l'appréciation est portée sur un imprimé « feuille de notation » de référence n° 6514.004.

(2) Chaine applicable aux militaires affectés au groupement interdépartemental de Paris.

(3) S'il existe. À défaut, lire officier 1^{er} adjoint.

(4) Pour le Territoire de Belfort, ces militaires sont notés à un seul degré de notation, à savoir par le commandant de groupement.

(5) Après appréciation sur feuille intercalaire établie par l'autorité d'emploi.

ANNEXE XXX

GENDARMERIE MOBILE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Groupe de commandement de groupement	Commandant en second (1)	Commandant de groupement
Centre de planification et de gestion de crises de la gendarmerie nationale (CPGC)	Commandant du CPGC	Sous-directeur de la défense et de l'ordre public
Groupe de commandement de groupe	Commandant de groupe	Commandant de groupement
Escadron – Peloton – Cercle – Atelier auto	Commandant d'escadron, de peloton, de cercle ou d'atelier	Commandant de groupement
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à un escadron	–	Commandant d'escadron (2)
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés au peloton de renfort extérieur	Commandant de peloton (2)	Commandant de groupement
Musique de la gendarmerie mobile	Chef de la formation	Commandant de groupement
Militaires en participation interne et externe	Autorité d'emploi	Commandant de région zone de défense

(1) S'il existe. À défaut, lire officier 1^{er} adjoint.

(2) Après appréciation sur feuille intercalaire établie par l'autorité d'emploi.

ANNEXE XXXI

GROUPÉ D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GIGN)

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés directement auprès du commandant du GIGN	Commandant en second	Commandant du GIGN
Militaires affectés au sein d'une force	Chef de la force (1)	Commandant du GIGN
Militaires affectés au sein de l'état-major opérationnel	Chef d'état-major opérationnel	Commandant du GIGN
Militaires affectés au sein de l'état-major d'administration et de soutien	Chef du bureau soutien opérationnel (BSO) ou chef du bureau des systèmes des ressources humaines (BRH) ou chef du bureau des systèmes d'information et de communication (BSIC) (1)	Commandant du GIGN

ANNEXE XXXII

GARDE RÉPUBLICAINE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés directement auprès du commandant de la garde républicaine	–	Commandant de la garde républicaine
Militaires affectés directement auprès du chef d'état-major de la garde républicaine	–	Chef d'état-major de la garde républicaine
État-major de la garde républicaine	Chef de bureau (1)	Chef d'état-major de la garde républicaine
Orchestres de la garde républicaine – Chœur	Chef des orchestres – chef du chœur	Chef d'état-major
État-major de régiment	–	Commandant de régiment
Escadron – Compagnie – Centre d'instruction – Peloton	Commandant d'escadron, de compagnie, de centre d'instruction ou de peloton	Commandant de régiment
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à un escadron ou compagnie	–	Commandant d'escadron ou de compagnie (2)
Musique de la garde républicaine	Chef de formation	Commandant de régiment
Fanfare cavalerie	Commandant d'escadron hors rang	Commandant de régiment
Cercles territoriaux	–	Commandant de régiment
Centre médical	Médecin-chef	Commandant de la garde républicaine
Militaires en participation interne et externe	Autorité d'emploi	Commandant de la garde républicaine

(1) S'il existe.

(2) Après appréciation sur feuille intercalaire établie par l'autorité d'emploi.

ANNEXE XXXIII

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

GENDARMERIE OUTRE-MER

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés directement auprès du commandant de la gendarmerie outre-mer (CGOM)	–	Commandant du CGOM
Militaires affectés directement auprès du chef d'état-major	–	Chef d'état-major du CGOM
État-major du CGOM (secrétariat – bureau)	Chef de secrétariat ou de bureau	Chef d'état-major du CGOM
Militaires affectés au GOPEX	Groupement des opérations extérieures (GOPEX)	Commandant du CGOM (1)
Militaires de la force de gendarmerie européenne	Force de gendarmerie européenne (FGE)	Commandant de la FGE (2)
Unités directement rattachées à un commandement territorial de la gendarmerie outre-mer	Commandement territorial de la gendarmerie outre-mer (COMGEND)	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
États-majors des commandements territoriaux de la gendarmerie outre-mer	Chef d'état-major du commandement territorial de la gendarmerie outre-mer (3)	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
Secrétariat – bureau – service ou section	Chef du secrétariat, de bureau, de service ou de section (4)	Chef d'état-major du commandement territorial de la gendarmerie outre-mer
Infirmerie	Médecin-chef	Chef d'état-major du commandement territorial de la gendarmerie outre-mer
Unités rattachées à une compagnie	Commandant de compagnie	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
Unités rattachées à un EDSR	Commandant de l'EDSR	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à une compagnie ou un EDSR	–	Commandant de compagnie ou d'EDSR (5)
Secteur de recherches (SR)	Commandant de la SR	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
Groupe d'intervention régional (GIR)	Commandant de la SR	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
Antenne de l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants à Fort-de-France (OCRTIS)	Chef de l'antenne	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique
Centre international de formation antidrogue (CIFAD)	Délégué CIFAD (6)	Commandant territorial de la gendarmerie de Martinique
Groupe de peloton mobile, peloton mobile ou PGHM	Commandant de groupe ou de peloton	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
Prévôties permanentes d'Afrique	Autorité d'emploi	Commandant du CGOM
Détachement prévôtal de Djibouti	Commandant du détachement prévôtal de Djibouti	Commandant du CGOM
Unités prévôtales des Emirats arabes unis à Abu Dhabi	Chef de l'unité prévôtale	Commandant du CGOM
Détachement prévôtal d'Allemagne à Donaueschingen	Commandant du détachement prévôtal d'Allemagne	Commandant du CGOM

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Direction du commissariat en outre-mer	Autorité d'emploi	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer
Direction mixte des travaux en outre-mer	Autorité d'emploi	Commandant territorial de la gendarmerie outre-mer

(1) Après établissement d'une fiche d'appréciation par le chef de gendarmerie.
 (2) S'il est français. À défaut, lire commandant du CGOM, après établissement d'une fiche d'appréciation par l'autorité d'emploi.
 (3) Uniquement pour le commandement de la gendarmerie pour Saint-Pierre-et-Miquelon.
 (4) S'il existe.
 (5) Après appréciation sur feuille intercalaire établie par l'autorité d'emploi.
 (6) S'il est militaire. À défaut, directeur adjoint.

ANNEXE XXXIV

COMMANDEMENT DES ÉCOLES DE LA GENDARMERIE NATIONALE (CEGN)

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au contrôle de gestion	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Militaires affectés à la section commandement du CEGN	–	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
État-major du CEGN	Chef de section ou de bureau (1)	Chef d'état-major du CEGN
	École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN)	
Cabinet – communication	–	Commandant de l'EOGN
Centre de recherche de la gendarmerie nationale	Directeur du centre	Commandant de l'EOGN
État-major	Chef d'état-major de l'EOGN	Commandant de l'EOGN
Direction de l'instruction	Directeur de l'instruction	Commandant de l'EOGN
Musée de la gendarmerie	Directeur du musée	Commandant de l'EOGN
Personnel ASA	Chef d'état-major de l'EOGN	Commandant de l'EOGN
	École de gendarmerie	Commandant d'école
Militaires affectés à la section commandement	Chef d'état-major	Commandant d'école
État-major (bureaux, services ou compagnie de commandement)	Chef de bureau, de service ou de compagnie (1)	Commandant d'école
Militaires affectés à l'encadrement d'une division d'instruction, d'un bureau, d'un centre, d'une section, d'une compagnie ou d'un stage	Commandant de division, de bureau, de centre, de section, de compagnie ou directeur de stage (1)	Commandant d'école
Personnel ASA	Chef de bureau ou service	Commandant d'école
Élèves gendarmes et élèves volontaires	–	Commandant de compagnie
Élèves CSTAGN en formation initiale	Commandant du CNFCSTAGN ou unité de formation (2)	Commandant d'école
	Centre national de formation à distance de la gendarmerie (CNFDG)	
Militaires affectés au CNFDG	Chef de section	Commandant de centre
	Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG)	
Commandement	–	Commandant de centre
Militaires affectés à la section commandement de l'état-major	Chef d'état-major	Commandant de centre
État-major (bureaux ou services)	Chef de bureau ou de service	Commandant de centre
Militaires affectés au commandement de la direction de l'instruction	Commandant de la direction d'instruction	Commandant de centre
Direction de l'instruction (bureaux ou divisions)	Chef de bureau ou de division	Commandant de centre
Militaires affectés au CNFRO	Centre national de formation au renseignement opérationnel (CNFRO)	Commandant de centre
	–	Commandant de centre

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au commandement	Centre national de formation aux systèmes d'information et de communication de la gendarmerie (CNFSICG)	Commandant de centre
Militaires affectés dans les bureaux	Chef de bureau	Commandant de centre
Militaires affectés au commandement et à l'état-major	Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie	Commandant de centre
Militaires affectés au stage de formation des maîtres-chiens	–	Commandant de centre
Militaires affectés au groupe national d'investigation cynophile de la gendarmerie nationale	Directeur de stage	Commandant de centre
Bureau logistique	Chef de groupe	Commandant de centre
Militaires affectés au CNING ou au CNISAG	Chef de bureau	Commandant de centre
Infirmerie, centre médical ou centre médical principal	Chef de bureau ou de service	Commandant de centre
Cercle mixte, ordinaire, foyer	Divers	Commandant de centre
(1) S'il existe.	Médecin-chef	Commandant d'école ou de centre
(2) Selon l'affectation du militaire.	–	Commandant d'école ou de centre

ANNEXE XXXV

AUTRES ÉCOLES

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au sein des entités ci-dessus	École polytechnique, CNSD – CFAR, INHES, ETAP Pau, lycées militaires, etc. Autorité d'emploi	Chef d'état-major du CEGN
Militaires affectés à l'EMS	Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS) Chef de service ou autorité d'emploi	Chargé de mission gendarmerie DEMS
Militaires affectés à l'IHEDN	Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et collège interarmées de défense (CID) Chef de service ou autorité d'emploi	Chef d'état-major du CEGN
Militaires affectés au CID	Chef de service ou autorité d'emploi École ou centre de formation à l'étranger	Chef du groupement d'armée/gendarmerie
Autres situations	Attachés de gendarmerie Commandant de l'EMB (1)	Chef d'état-major du CEGN
École militaire de Bourges	(1) Sauf pour le personnel de la spécialité « aéronautique » noté par le commandant du groupe de maintien en condition opérationnelle (GMCO). (2) Sauf pour le personnel de la spécialité « aéronautique » noté par le commandant de maintien en condition opérationnelle.	Chef d'état-major du CEGN (2)

ANNEXE XXXVI

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

GENDARMERIES SPÉCIALISÉES

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
État-major (BRH – BER – BBS)	Gendarmerie de l'air Chef de bureau	Chef d'état-major
État-major (section commandement)	Chef de la section commandement (1)	Chef d'état-major
Section de recherches	Commandant de la section de recherches	Commandant de la gendarmerie de l'air
État-major groupement et unités directement rattachées à un groupement	Commandant en second	Commandant de groupement
Unités rattachées à une compagnie	Commandant de compagnie	Commandant de groupement
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à une compagnie	–	Commandant de compagnie (2)
Brigade de gendarmerie de l'air outre-mer ou à l'étranger	Autorité d'emploi	Commandant de la gendarmerie de l'air
Unité prévôtale – Émirats arabes unis	Autorité d'emploi	Commandant de la gendarmerie de l'air
État-major (secrétariat – section – bureau)	Gendarmerie maritime Chef de bureau (1)	Commandant en second (3)
Section de recherches	–	Commandant de section de recherches
Groupe de commandement de groupement	Commandant en second (3)	Commandant de groupement
Groupe d'exploitation des renseignements opérationnels maritimes (GEROM)	–	Commandant de groupement
Unités rattachées à une compagnie	Commandant de compagnie	Commandant de groupement
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à une compagnie	–	Commandant de compagnie (2)
Peloton de gendarmerie maritime de Paris	Commandant de peloton	Commandant de la gendarmerie maritime
Unités navales métropole	Officier commandant du bâtiment ou à défaut autorité d'emploi	Commandant de groupement
Unités navigantes outre-mer	Officier commandant du bâtiment ou à défaut autorité d'emploi	Commandant de la gendarmerie maritime
Brigade outre-mer	Autorité d'emploi	Commandant de la gendarmerie maritime
Antenne de l'ORTIS à Fort-de-France	Chef de l'antenne	Commandant de la gendarmerie maritime
Centre national d'instruction de la gendarmerie maritime	Chef du centre	Commandant de la gendarmerie maritime
État-major (secrétariat – section – bureau)	Gendarmerie de l'armement Chef de bureau	Chef d'état-major
Section de recherches	Commandant de section de recherches	Commandant de la gendarmerie de l'armement
Groupe de protection	Chef de groupe	Commandant de la gendarmerie de l'armement
Unités rattachées à une compagnie	Commandant de compagnie	Commandant de la gendarmerie de l'armement

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à une compagnie	—	Commandant de compagnie (2)
État-major (section – bureau)	Gendarmerie des transports aériens (GTA) Chef de bureau (1)	Chef d'état-major Commandant de la GTA
Section de recherches	Commandant de la section de recherches	Commandant de groupement
État-major groupement et unités directement rattachées à un groupement	Commandant en second (3)	Commandant de groupement
Unités rattachées à une compagnie	Commandant de compagnie	Commandant de groupement
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés dans une unité rattachée à une compagnie	—	Commandant de compagnie (2)

(1) S'il existe.

(2) Après appréciation sur feuille intercalaire établie par l'autorité d'emploi.

(3) S'il existe. À défaut, lire officier 1^{er} adjoint.

ANNEXE XXXVII

ORGANISMES D'ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
État-major (section commandement, bureau budget soutien corps, bureau des systèmes d'information et de communication, cercle mixte, section HSIE, bureau communication organisation et contrôle de gestion, compagnie de sécurité, bureau des ressources humaines)	Chef de bureau, de section, de cercle, commandant de compagnie (1)	Chef d'état-major de l'ECASGN
Centre médical principal	Chef d'état-major de l'ECASGN	Directeur de l'ECASGN
CERH – CAFN – CNSL – CIAS	Chef de service ou de section	Directeur de l'ECASGN
Pôle central habillement	Chef de service	Directeur de l'ECASGN
État-major (bureau – section – service)	Chef technique de la gendarmerie nationale (CTGN)	Chef d'état-major du CTGN
Compagnie de sécurité	Chef de bureau, de section ou de service	Chef d'état-major du CTGN
Centre médical	Commandant de compagnie	Commandant du CTGN
Cercle mixte	Médecin-chef –	Commandant du CTGN
Laboratoire photographique central (LPC) – Service technique de la communication (STCOM) – Centre national d'information routière (CNIR) – Service de productions audiovisuelles de la gendarmerie (SPAG)	Chef de service, de laboratoire ou de centre	Commandant du CTGN
Service de traitement de l'information de la gendarmerie (STIG) – Service de développement et de mise en œuvre des logiciels (SDMOL) – Service des télécommunications et de la télématique (STT)	Chef de section, de division ou de département	Chef de service
Centre national d'aide aux utilisateurs (CNAU)	Chef de centre	Commandant du CTGN
Autres services – Laboratoire – Centre – Fichier	Chef de service, de laboratoire, de centre ou de fichier	Commandant du CTGN
Militaires hors budget en participation externe (cas général) (2)	Autorité d'emploi	Commandant du CTGN
Militaires en participation externe – DCPJ	Autorité d'emploi	Officiers de gendarmerie – Chef de la mission de liaison auprès de la DCPJ
Militaires en participation externe – DCPAF	Autorité d'emploi	Commandant du CTGN
Soutien DGPN	Autorité d'emploi	Commandant du CTGN
Projet LOUVois III	Autorité d'emploi	Commandant du CTGN
Militaires directement affectés auprès du commandant du PJGN	Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)	Commandant du PJGN
Militaires affectés au sein des bureaux ou sections directement rattachés au commandant du PJGN	–	Chef de bureau ou de section (3)
Militaires affectés au STRJD	Chef de division	Commandant du STRJD

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés à l'IRCGN	Chef de division	Directeur de l'IRCGN
Militaires affectés au commandement de la gendarmerie des voies navigables	Commandement de la gendarmerie des voies navigables (CGVN) Commandant du CGVN	Commandant du CTGN

- (1) S'il existe.
- (2) Appréciation technique fournie par :
 - le service des plans et moyens pour ses interlocuteurs dans les différents bureaux financiers ;
 - le service des opérations et de l'emploi pour les militaires employés au ministère de la justice et au ministère du travail.
- (3) S'il existe. À défaut, lire le commandant du PJGN.

ANNEXE XXXVIII

GROUPEMENTS SPÉCIALISÉS

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Formation aérienne métropole	Groupement central des formations aériennes de la gendarmerie nationale (GCFAG)	Commandant du GCFAG
Formation aérienne outre-mer	Commandant de groupe de formations aériennes	Commandant du GCFAG
Groupe de formations aériennes	Commandant de section	Commandant du GCFAG
Groupe d'instruction de la sécurité des vols – Groupe de soutien technique	Commandant de groupe	Commandant du GCFAG
Groupe de commandement GCFAG	Commandant de groupe	Commandant du GCFAG
École d'application de l'aviation légère de l'armée de terre (EAALAT)	Commandant en second	Commandant du GCFAG
	Commandant du groupe d'instruction et sécurité des vols	Commandant du GCFAG
État-major (secrétariat – section)	Gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (GSAN)	Commandant de la GSAN
Antenne	Chef de l'antenne	Commandant de la GSAN

ANNEXE XXXIX

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires directement rattachés auprès du chef du service historique de la défense	Service historique de la défense –	Chef du service historique de la défense
Militaires affectés au sein d'une division ou d'un département	Chef de division ou de département	Chef du service historique de la défense
Poste PSD et poste PSD cité guerre	Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) Chef de poste	Directeur adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de la défense Chef de poste
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie affectés en poste PSD et poste PSD cité guerre	Chef de bureau Sous-directeur de la sous-direction d'emploi, chef de cabinet et chef du BPEG	Directeur adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de la défense Sous-directeur de la sous-direction d'emploi, chef de cabinet et chef du BPEG
Organisme central	Chef de bureau	Chef de poste
Volontaires dans les armées servant en gendarmerie en poste au sein de l'organisme central	Direction du service national	Chef de poste
Direction du service national	Adjoint au directeur du service national	Commandant de région d'implantation
Direction interrégionale du service national	Directeur interrégional	Commandant de région d'implantation
Bureau du service national	Directeur du bureau du service national d'emploi	Commandant de région d'implantation
Centre du service national	Directeur du centre du service national d'emploi	Commandant de région d'implantation
BCAM	Directeur du BCAM	Commandant de région d'implantation
Direction centrale	Direction centrale du service de santé des armées	Commandant de région d'implantation
Direction régionale	Chef de service	Commandant de région d'implantation
Hôpitaux	Chef de service	Commandant de région d'implantation
Écoles du service de santé des armées	Chef de service	Commandant de région d'implantation
École du personnel paramédical des armées	Chef de service	Commandant de région d'implantation
Centres interarmées de reconversion (CIR)	Direction de la fonction militaire et du personnel civil	Commandant de région d'implantation
Militaires affectés au sein d'un CTAC	Centre territorial d'administration et de comptabilité (CTAC) Chef de service	Commandant de région d'implantation

ANNEXE XL

MILITAIRES SERVANT DANS DES SITUATIONS PARTICULIÈRES

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires servant au sein d'un OIA ou OVA	Direction de la fonction militaire et du personnel civil – Personnels affectés au sein d'un organisme interarmées (OIA) ou d'un organisme à vocation interarmées (OVA)	Sous-directeur de la gestion du personnel
Ambassade	–	Commandant du CGOM (1)
Placés auprès de l'ASI	Attaché de sécurité intérieure	Commandant du CGOM
Assistance technique coopération	Commandant DGC, DGM	Commandant du CGOM
Bureau de liaison Europol	Officier de liaison gendarmerie	Commandant du CGOM
Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles	Conseiller (2)	Commandant du CGOM
Militaires en détachement	Autorité d'emploi	Commandant du CAGN
Groupement interarmées des actions civilo-militaires	Autorité d'emploi	Commandant de région de rattachement
Secrétariat auprès du représentant permanent de la justice et des affaires intérieures	Attaché de gendarmerie, conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France auprès de l'UE	Commandant du CAGN
Compagnie fluviale	Commandant de compagnie	Commandant de groupement ou chef d'état-major de la région de rattachement
Infirmerie – centre médical principal	Médecin-chef	Commandant de région de rattachement
Militaires hors budget	Autorité d'emploi	Commandant de la formation administrative de rattachement
Service de pension des armées	Autorité d'emploi	Commandant de région de rattachement
Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)	Autorité d'emploi	Commandant de la formation administrative de rattachement
Cercles territoriaux de gendarmerie	–	Commandant de région de rattachement
Centre administratif financier zonal	Chef du service (3)	Chef de centre
Centre automatisé de constatation des infractions routières (CACIR)	Directeur du CACIR	Commandant de région de rattachement
Centre régional d'information et de coordination routière (CRICR)	Directeur du CRICR	Commandant de région de rattachement
Centre national d'animation et des ressources (CNAR)	Autorité d'emploi	Commandant du CTGN
Militaires affectés dans une unité hors programme gendarmerie (HP 152...)	Autorité d'emploi (4)	Commandant de la formation administrative de rattachement
Cellule renseignements de l'Élysée	Chef de la cellule de renseignements	Commandant de la formation administrative de rattachement

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés à la direction générale des systèmes d'information et de communication du MIOMCT (DGSC)	Autorité d'emploi	Commandant de la formation administrative de rattachement
Militaires affectés au cabinet du ministre de l'intérieur	Conseiller pour la sécurité auprès du MIOMCT	Commandant du CTGN
Militaires affectés à l'autorité de régulation des jeux électroniques en ligne (ARJEL)	Officier de liaison	Chef du bureau des affaires criminelles

- (1) Après établissement d'une fiche d'appréciation par l'autorité d'emploi.
- (2) S'il est officier de gendarmerie. À défaut, établissement d'une fiche d'appréciation par l'autorité d'emploi.
- (3) Si le chef de service est un officier. Dans le cas contraire, le notateur premier échelon est l'adjoint au chef de centre.
- (4) S'il existe.

ANNEXE XLI

STRUCTURES COMMUNES « POLICE-GENDARMERIE »

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Direction	Direction de la coopération internationale (DCI)	
Militaires affectés auprès du directeur	-	Directeur de la coopération internationale (1)
Sous-direction de la coopération de sécurité et sous-direction de coopération multilatérale et partenariale		
Militaires affectés auprès du sous-directeur	-	Sous-directeur (2)
Autres militaires affectés au sein des sous-directions coopération « de sécurité » et « multilatérale et partenariale ».	Chef de division (3)	Sous-directeur (2)
Sous-direction de l'administration et des finances		
Militaires affectés auprès du sous-directeur		Sous-directeur (3)
Autres militaires affectés au sein de la sous-direction « administration et finances ».	Chef de division (4)	Sous-directeur (3)
Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (ST (SI) ¹)		
Secrétariat du chef du ST (SI) ²	-	Chef du ST (SI) ²
Secrétariat sous-direction	-	Sous-directeur (5)
Militaires affectés dans les sections	Chef de section (6)	Chef de bureau (7)

(1) S'il est militaire. À défaut, lire directeur adjoint « gendarmerie » de la coopération internationale.

(2) S'il est gendarme. À défaut, lire adjoint.

(3) S'il est gendarme. À défaut, le notateur juridique est le directeur de la DCI (s'il est militaire), a défaut l'adjoint au DCI.

(4) S'il est militaire. À défaut, lire officier le plus ancien dans la division dans laquelle le militaire noté est affecté.

(5) Si le sous-directeur est d'origine PN, la notation juridique est effectuée par l'adjoint au sous-directeur, militaire de la gendarmerie.

(6) S'il existe, ou il soit policier ou militaire de la gendarmerie.

(7) Si le chef de bureau est d'origine PN, la notation juridique est effectuée par l'adjoint au chef du bureau, militaire de la gendarmerie.

ANNEXE XLII

OFFICIERS DE RÉSERVE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Conseiller réserve auprès du commandant de région zonale	Région zonale	Commandant de région
État-major de région zonale de réserve (EMRZR)	-	Chef d'état-major
Conseiller réserve auprès du commandant de région	Région de gendarmerie	Commandant de région
État-major de région de gendarmerie de réserve (EMRGDR)	-	Chef d'état-major
État-major de groupement de gendarmerie départementale de réserve (EMGGDR)	Gendarmerie départementale	Commandant de groupement
Compagnie de réserve de gendarmerie départementale (CRGD)	-	Commandant en second du groupement de gendarmerie départementale (1)
État-major de groupement de gendarmerie mobile de réserve (EMGGMR)	Gendarmerie mobile	Commandant de groupement
Escadron de réserve de gendarmerie mobile (ERGM)	-	Commandant en second du groupement de gendarmerie mobile (1)
Centre de planification et de gestion de crise (CPGC)	-	Commandant du CPGC
État-major de la garde républicaine de réserve (EMGRR)	Garde républicaine	Commandant de la garde républicaine
Compagnie des transports et liaisons de la garde républicaine de réserve (CTLGR)	-	Chef d'état-major
Compagnie du 1 ^{er} régiment d'infanterie de la garde républicaine de réserve (C1RGR)	-	Commandant en second du régiment
Compagnie du 2 ^{er} régiment d'infanterie de la garde républicaine de réserve (C2RGR)	-	Commandant en second du régiment
Compagnie du régiment de cavalerie de la garde républicaine de réserve (CRCGR)	-	Commandant en second du régiment
Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale de réserve (GIGNR)	Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale	Commandant du GIGN
	-	Commandant du GIGN
	Gendarmeries des transports aériens	
État-major de la gendarmerie des transports aériens de réserve (EMGATAR)	-	Chef d'état-major
Groupe de commandement de la gendarmerie des transports aériens de réserve (GCGTAR)	-	Commandant en second du groupement de gendarmerie des transports aériens (1)

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Compagnie de réserve de la gendarmerie des transports aériens (CRGTA)	–	Commandant de compagnie de la gendarmerie des transports aériens
État-major de la gendarmerie de l'armement de réserve (EMGARMR)	Gendarmerie de l'armement	Commandant de la gendarmerie de l'armement
Éléments de réserve en renfort des structures d'actives	Gendarmerie maritime	Commandant de la gendarmerie de l'armement
Élément de réserve du groupe commandement du commandement de la gendarmerie maritime	–	Commandant en second de la gendarmerie maritime (1)
Élément de réserve du groupe commandement du groupement	–	Commandant de groupement
Peloton de réserve de surveillance et d'intervention	–	Commandant en second du groupement de gendarmerie maritime (1)
Élément de réserve en renfort des structures d'active	–	Commandant en second du groupement de gendarmerie maritime (1)
Élément de réserve en renfort des structures d'active du centre national d'instruction de la gendarmerie maritime (CNIIGMAR)	–	Commandant du centre
Élément de réserve de l'état-major	Gendarmerie de l'air	Chef d'état-major
Élément de réserve du groupe de commandement groupement	–	Commandant en second du groupement de gendarmerie de l'air (1)
Conseiller réserve auprès du commandant de la gendarmerie outre-mer	Gendarmerie outre-mer	Commandant de la gendarmerie outre-mer
État-major du commandement de la gendarmerie outre-mer de réserve (EMCGOMVR)	–	Chef d'état-major CGOM
État-major du commandement territorial de la gendarmerie d'outre-mer de réserve (EMCOMGENDR)	–	Commandant territorial de la gendarmerie d'outre-mer
Compagnie de réserve de gendarmerie départementale du COMGEND (CRGDCOMGEND)	–	Commandant territorial de la gendarmerie d'outre-mer

(1) S'il existe. À défaut, lire officier 1^{er} adjoint.

ANNEXE XLIII

SOUSS-OFFICIERS ET MILITAIRES DU RANG DE RÉSERVE

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
État-major de région zonale de réserve (EMRZR)	Région zonale	Chef d'état-major
État-major de région de gendarmerie de réserve (EMGRGR)	Région de gendarmerie	Chef d'état-major
Compagnie de réserve de gendarmerie départementale (CRGRD)	Gendarmerie départementale	Chef d'état-major
État-major de groupement de gendarmerie départementale de réserve (EMGGDR)	—	Commandant en second du groupement de gendarmerie départementale (1)
Centre de planification et de gestion de crise (CPGC)	Gendarmerie mobile	Commandant en second du groupement de gendarmerie départementale (1)
État-major de la garde républicaine de réserve (EMGRR)	—	Commandant en second du groupement de gendarmerie mobile (1)
Compagnie des transports et liaisons de la garde républicaine de réserve (CTLGRR)	—	Commandant de la garde républicaine
Compagnie du 1 ^{er} régiment d'infanterie de la garde républicaine de réserve (C1RGRR)	—	Commandant en second du régiment
Compagnie du 2 ^{er} régiment d'infanterie de la garde républicaine de réserve (C2RGRR)	—	Commandant en second du régiment
Compagnie du régiment de cavalerie de la garde républicaine de réserve (CRCGRR)	—	Commandant en second du régiment
Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGNR)	Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale	Commandant du GIGN
État-major de la gendarmerie des transports aériens de réserve (EMGATAR)	Gendarmerie des transports aériens	Chef d'état-major
Groupe de commandement de la gendarmerie des transports aériens de réserve (GCGTAR)	—	Commandant en second du groupement de gendarmerie des transports aériens (1)
Compagnie de réserve de la gendarmerie des transports aériens (CRGTA)	—	Commandant de compagnie de la gendarmerie des transports aériens

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{er} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Élément de réserve de la gendarmerie de l'armement	Gendarmerie de l'armement	Chef d'état-major de la gendarmerie de l'armement
Élément de réserve de la compagnie de gendarmerie de l'armement	–	Commandant de compagnie
Peloton de réserve de la gendarmerie de l'armement	–	Commandant de compagnie
Élément de réserve du groupe commandement du commandement de la gendarmerie maritime	Gendarmerie maritime	Commandant en second de la gendarmerie maritime (1)
Élément de réserve du groupe de commandement groupement	–	Commandant en second du groupement de gendarmerie maritime (1)
Peloton de réserve de surveillance et d'intervention	–	Commandant en second du groupement de gendarmerie maritime (1)
Élément de réserve en renfort des structures d'active	–	Commandant en second du groupement de gendarmerie maritime (1)
Élément de réserve en renfort des structures d'active du Centre national d'instruction de la gendarmerie maritime (CNIIGMAR)	–	Commandant du centre
Élément de réserve en renfort des structures d'active des unités outre-mer	–	Commandant en second de la gendarmerie maritime (1)
Élément de réserve de la gendarmerie de l'état-major	Gendarmerie de l'air	Chef d'état-major
Élément de réserve du groupe de commandement groupement	–	Commandant en second du groupement de gendarmerie de l'air (1)
Élément de réserve du groupe de commandement compagnie	–	Commandant de compagnie
Élément de réserve de brigade	–	Commandant de compagnie
État-major du commandement de la gendarmerie d'outre-mer de réserve (EMCGOMR)	Gendarmerie outre-mer	Chef d'état-major CGOM
État-major du commandement territorial de la gendarmerie d'outre-mer de réserve (EMCOMGENDR)	–	Chef d'état-major du commandement de la gendarmerie d'outre-mer
Compagnie de réserve de gendarmerie départementale du COMGEND (CRGDCOMGEND)	–	Commandant territorial en second de la gendarmerie d'outre-mer

(1) S'il existe. À défaut, lire officier 1^{er} adjoint.